

Responsable de sécurité des systèmes d'information et délégué à la protection des données

Identification		
Intitulé de l'Emploi : Responsable de la sécurité des systèmes d'information		
Référentiel des fonctions « agent »		
Catégorie : A	Corps : Cadre d'exploitation	
Direction : Direction de l'audit et de la maîtrise des risques	Unité organisationnelle : soutien le service de la conformité juridique et réglementaire (pour la partie DPO) et le service du contrôle interne et de la maîtrise des risques (pour la partie RSSI)	
Place dans l'organigramme : N - 1 (par rapport au directeur de BU ou directeur support)	Nombre d'agents exerçant cette fonction : 1	
Nb d'agents permanents encadrés : <ul style="list-style-type: none"> • Directs : 0 • Indirects : 0 		
Missions		
Missions : Elabore et veille au respect de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'office. Il assure les fonctions de délégué à la protection des données. Le temps alloué à chaque mission est susceptible d'évoluer en fonction des priorités.		
Responsabilités principales : <ul style="list-style-type: none"> - Elabore, révisé et développe les politiques et procédures de sécurisation des systèmes d'information de l'office (prévention, protection, détection résilience et remédiation) - Évalue les menaces et risques et cartographie les risques informatiques - Décline les axes et les objectifs stratégiques en matière de cybersécurité - Administre la sûreté du système d'information et configure les équipements de sécurité - Contrôle les plans de continuité et de reprise d'activités - Pilote la mise en œuvre des recommandations en matière de sécurisation des systèmes d'information - Contrôle la conformité aux obligations RGPD - Structure et alimente le corpus normatif et documentaire à destination des métiers - Assure la veille technologique Responsabilités secondaires : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil lors de la mise en place d'infrastructure réseaux et système - Assure les enquêtes d'incidents - Assure le reporting de ses activités - Sensibilise aux risques de non-conformité RGPD et risques informatiques - Participe à la comitologie de la maîtrise des risques 		
Compétences		
Savoirs / Connaissances	Savoir-faire / Compétences techniques	Savoir être / Comportements
Formation supérieure de niveau Bac + 5 en informatique Droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication,	Capacité à construire la stratégie de sécurité des systèmes d'information Connaissance en gestion de crise et démarche d'amélioration continue (ex : lean)	Autonomie Méthode et rigueur professionnelle Discrétion

de la cybersécurité, des marchés publics et de la RGPD Anglais scientifique et technique. Environnement réglementaire et normatif.	Gérer un projet applicatif ou d'infrastructure Proposer des solutions opérationnelles réglementairement adaptées Sens de la pédagogie et de la persuasion.	Impartialité /diplomatie Animation de réseau Disponibilité et mobilité
--	--	--